

# Conseil Commissions, lotissement, pompiers

Lundi soir le conseil municipal de Villé s'est réuni sous la présidence du maire André Frantz. Une large part de la séance a été prise par les rapports des commissions.

Pour les bâtiments communaux, un diagnostic a été fait, notamment sur la mairie.

Pour le fleurissement des améliorations sont prévues par un apport de bacs à fleurs supplémentaires côté est.

Pour le centre bourg, par de surcharge: l'ensemble doit rester cohérent.

Pour la voirie, il faudra revoir le marquage au sol, notamment pour les handicapés, prévoir des réparations de chaussées, un complément d'éclairage rue du Luttenbach, le marquage rue des Tonneliers.

Pour la sécurité, l'impasse de la montée au presbytère doit être complétée par un panneau «s auf riverains».

Pour la commission associations, culture, sports et loisirs, l'aire de jeux au Klosterwald sera maintenue et complétée, plus quelques jeux rue des Myrtilles.

Pour la commission sécurité routière, il a été question de modifications de circulation et de panneaux à mettre en place; il y a des idées, mais rien n'est décidé avant de faire des propositions cohérentes pour ne pas perturber la circulation actuelle.

On a aussi touché aux festivités à venir (13 juillet, soirées guinguette à partir du 4 juillet, manifestations à la salle d'animation) et parlé du collège dont les travaux devraient se terminer pour la rentrée 2009. Le chargé de la communication a donné un aperçu de ce que sera le futur le bulletin d'infos, avec une nouvelle présentation et un nouveau contenu, dont l'évocation de personnalités du passé, des informations sur les séances du conseil.

Le maire est désigné délégué titulaire et le 1er adjoint Pierre Sutter délégué suppléant à l'Etablissement public foncier local.

## Rumeurs à démentir

**Gendarmerie.**- Le maire a rappelé que le permis de construire de la gendarmerie a été signé par le préfet le 21 avril 2008, et dit que «*les rumeurs sont sans fondement.*» Pour fermer la parenthèse à ce sujet, le conseiller Francis Sengler estime, et il n'est pas le seul à le dire, que «*les agents de la maréchaussée sont très actifs dans la vallée de Villé. On en est à se demander si notre petite vallée nécessite autant de contrôles.*»

**Eau et assainissement.**- Sont désignés délégués à la commission de la cdc Serge Spiesse pour le service eau potable et Pascal Schreiber pour le service assainissement.

**Correspondant défense.**- Il diffuse l'information sur les questions liées au recensement des jeunes de 16 ans pour la journée d'appel et de citoyenneté. Le bureau national transmet au correspondant les informations à ce sujet. Jean-Pierre Birger est proposé pour cette fonction.

**Rénovation de la mairie.**- Pour les travaux de rénovation de la mairie, le maire propose de lancer une consultation en procédure adaptée. Un programme des travaux sera élaboré par la commission bâtiments et soumis ensuite au conseil.

## Un local pour les pompiers

**Appartement du centre de secours.**- Suite au déménagement du locataire, le service départemental d'incendie et de secours a sollicité la mise à disposition gratuite du logement. L'Unité territoriale y installera son ser-

vice administratif. Les locaux libérés au rez-de-chaussée seront utilisés pour réaménager les vestiaires. Un projet d'agrandissement du centre de secours qui date de 1987 est en cours d'élaboration au SDIS. Le conseiller Jehl propose que l'on tienne compte dans ce projet d'un local pour l'Amicale des pompiers de l'Unité territoriale.

**Fleurissement.**- Pour les maisons fleuries de 2007, le prix d'excellence sera de 50 €, 3 fleurs 40 €, 2 fleurs 25 €, 1 fleur 20 €. Dépense inscrite: 2750 €.

**Lotissement les Pommiers seconde tranche.**- Les marchés ont été attribués comme suit: travaux et voirie à l'entreprise SAS Denni-Legoll (71 262, 46 € TTC); extension réseaux téléphoniques et éclairage public à la société CRESA (10 592, 85 € TTC); assainissement et eau potable attribués à l'entreprise Speyser par le SDEA (150 517, 53 € TTC). Dans le cadre de la

viabilisation un prêt de 350 000 € sera contracté et remboursé au fur et à mesure de la vente des 9 lots.

**Stationnement de taxi.**- Mme Véronique Bussinger sollicite une autorisation supplémentaire de stationnement d'un taxi. L'avis est favorable, la décision définitive sera prise après l'accord de la commission départementale.

**Subvention.**- Le conseil municipal participe à hauteur de 20 € par an et par enfant de la commune participant à un centre de vacances organisé par l'Association des voyages scolaires (AVS).

**Motion.**- Considérant les événements au Tibet et l'adhésion de la commune à l'association France-Tibet, une motion en cinq points a été prise. Un recueil de signatures se trouve à la mairie.

**Arsène Humbert**